

LE DEVELOPPEMENT COMME OBJET SCIENTIFIQUE ?

Claude ROBINEAU

Ces quelques lignes n'ont pas la prétention d'apporter une réponse définitive à une aussi redoutable question. Si l'on date (très arbitrairement) le début des recherches en sciences sociales concernant le développement de la publication en 1956 du Cahier de l'I.N.E.D. édité par G. Balandier et consacré au "Tiers-Monde" (1), on demeure confondu de ce que, pendant près de trente ans, on s'est peu posé le double problème épistémologique et déontologique de savoir si le développement pouvait faire l'objet de recherches (2). A vrai dire, c'est pratiquement tout le problème de la validité des sciences sociales qui est en cause et qu'on peut formuler de la façon suivante : quel est le droit des chercheurs en sciences sociales à jouer les entomologistes auprès de personnes et de groupes humains adultes et respectables ? Droit qui a été d'abord (et cela est remarquablement grave) soulevé par les objets de cette entomologie, des humains ayant leur culture, leurs valeurs, leur histoire et que des étrangers viennent interroger comme des entomologistes traitant des populations de moustiques.

Posée de façon aussi abrupte, la question n'offre qu'une réponse alternative, positive ou négative, selon la philosophie que l'on se fait des humains. Positive, la réponse des adeptes d'une morale de l'action qui doit privilégier ceux qui ont les talents ou les capacités pour s'inscrire, "dans l'Histoire" au-dessus du destin (médiocre) du plus grand nombre ; elle est l'expression de l'élitisme à l'intérieur de la propre société de chacun, du racisme dans les rapports entre cultures et civilisations différentes. Négative, la réponse des adeptes d'une morale du respect d'autrui, respect de la personne dans chaque société, respect des cultures dans et entre les sociétés.

Formulée de façon moins simpliste, cette question ne présente pas moins de pièges. Je me bornerai à en citer deux. Le premier procède d'une conception naïve des rapports sociaux ; c'est ce que j'appellerai l'esprit de 1960 ; c'est la considération que la théorie économique, forgée dans le cadre de l'industrialisation de l'Europe au XIXe siècle, est insuffisante pour rendre compte de la situation des "pays sous-développés" et élaborer la "thérapeutique" capable de les engager dans un processus de "développement" ; il est nécessaire pour une explicitation "correcte" de cette situation et une élaboration non moins "correcte" de solutions d'introduire les facteurs sociaux dans le "diagnostic". Cette socio-économie ainsi préconisée renferme un certain nombre de contre-sens : l'assimilation du sous-développement à un état pathologique susceptible de l'administration d'une médecine, ce qu'expriment les mots diagnostic, thérapeutique (3) ; l'idée qu'il existe des normes pour traiter les états pathologiques, idée exprimée par le terme "correct" qui renvoie a contrario à son antonyme "incorrect" ; le passage sous silence, comme non soupçonné, des enjeux stratégiques à l'échelle du monde ; comme si les formulations du sous-

développement, développement étaient neutres, comme si la théorie économique héritée du XIXe siècle n'exprimait pas, par les thèmes libéraux qu'elle affichait, les intérêts du capitalisme industriel ; comme si c'était par ingénuité et altruisme que les capitalistes, mettant "en coupe réglée", à la faveur de la domination coloniale, les économies exotiques qu'ils domestiquaient, estimaient nécessaire l'administration, dans les politiques économiques coloniales, d'une dose de sociologie.

Le second des pièges offerts à la déontologie du chercheur en "Développement" procède, à l'inverse du premier, d'une conception délibérée des rapports sociaux et point dépourvue, non plus, d'une dose de naïveté. Délibérée : les rapports sociaux, complexes, s'inscrivent cependant dans la conviction unilinéaire d'un progrès humain en dépit des allers-retours trompeurs de l'histoire, et les sinusoides du temps n'en dégagent pas moins, vues d'assez haut, une ligne directrice générale ; la finalité du développement ne saurait être sacrifiée aux réticences des intéressés quant aux moyens qu'impose la pratique. Naïveté sans doute quant à la simplification que suppose cette conviction : est-on si sûr que toutes les civilisations verront, à terme, le temps comme le voient les tenants d'un évolutionnisme unilinéaire ? Est-on sûr que des conceptions cycliques (le temps perçu comme une roue) se retrouveront à terme rejetées "dans les oubliettes du passé" (selon une image un peu éculée qu'on m'excusera ?) Est-on si sûr que les sacrifices qu'imposent aux cultures différentes l'unilinéarisme matérialiste de l'Occident n'aboutiront pas avant terme (l'épanouissement matériel et moral des humains et de leurs sociétés) au rejet de cette conception unilinéaire ? Est-ce que la réduction du concept de développement à un épanouissement matériel (et moral ?) est susceptible de satisfaire toutes les cultures ?

S'il semble difficile au politique de trouver des réponses à ces interrogations, encore plus l'est-ce au chercheur que ne tarabuste pas un engagement politique ou religieux rigoureux ; les outils de ce chercheur, sa discipline scientifique à laquelle il adhère avec ses concepts et ses méthodes, ne sont pas d'une très grande efficacité. Nous nous proposons d'examiner quelle est (et quelle peut être) la position de l'économiste, du sociologue et de l'ethnologue (anthropologue) dans la question du développement.

1° - Economie et développement

Il semble qu'historiquement, le terme de "pays sous-développé" soit apparu un peu avant celui de "développement" (4). Encore en 1959, le géographe Yves Lacoste (*Les pays sous-développés*, Paris, P.U.F.) définit ces pays par une critériométrie qui apparaissait comme le négatif de ce que l'on pourrait appeler la norme (5). Ainsi, de certaines variables empreintes d'une dose -me semble-t-il- de subjectivité : des structures sociales arriérées, un secteur commercial hypertrophié, le faible développement des classes moyennes, l'importance du sous-emploi, la faiblesse de l'intégration nationale....

"L'économie du développement"... se développe à la charnière des années cinquante et soixante. Dans différents textes, l'économiste François Perroux a fondé une distinction des notions de croissance et de développement sur le changement, dans les phénomènes de développement, des structures (6).

Dans un récent ouvrage, P. Guillaumont définit ainsi le développement comme "l'évolution au cours de laquelle les besoins de l'homme sont progressivement satisfaits" (7). Cette définition s'apparente à celle que les économistes donnent de leur discipline et qui s'énonce en termes de besoins et de rareté des biens et services propres à les satisfaire ; elle vide le phénomène de sa substance pour n'en garder que les aspects formels (8). Parlons clair :

Pour un économiste, le développement est un phénomène économique essentiellement quantitatif qui se mesure par un accroissement de flux et une modification de ratio. Comme la plupart du temps, les économistes travaillent à une échelle nationale, régionale ou internationale, il n'y a pas de mise en cause du développement, seulement de modèles de développement susceptibles d'engendrer, le cas échéant, des effets. Dans les pays en voie de développement, les économistes ont à résoudre des problèmes d'accroissement démographique rapide, de croissance urbaine rapide, de surpeuplement et de chômage. Il n'y a pas, non plus, d'alternative à la croissance économique. Une économie, des entreprises qui ne croissent pas décroissent. Les économistes, qui ne distinguent pas toujours très bien, sauf à le dire, la croissance du développement, ne mettent pas en cause le bien-fondé de ce phénomène. En revanche, ils discutent (et d'autres avec eux ne s'en privent pas et heureusement) du bien-fondé des théories et des modèles économiques du développement proposés par certains d'entre eux. Les innombrables projets de plans élaborés aux quatre points cardinaux comme les non moins nombreux projets libéraux montrent par leurs relatifs mais nombreux échecs une certaine inaptitude humaine à la maîtrise des économies.

2° - Sociologie et développement

Avant d'aller plus avant, résumons :

a - La croissance économique est une notion claire ; celle de développement économique, lorsqu'on veut la distinguer de la croissance, liée à un changement de structures, implique ou peut impliquer des transformations sociales. Cela est souligné par une définition plus précise selon laquelle "Le développement est la transformation d'une société vers un état jugé meilleur par ses membres..." (9). Ce texte souligne qu'il s'agit d'un processus "qu'on ne saurait réduire au seul aspect économique" (Ibid.). Il implique, certes, la croissance économique sous la forme de l'augmentation du revenu, mais aussi l'avantage tiré de cette croissance en matière de

logement, éducation, formation, santé. Etant transformation de société, le développement est un besoin permanent.

b - Ainsi la liaison entre économie et société est évidente et multiple, et depuis plus de trente ans qu'on passe son temps à l'illustrer, elle n'est plus à démontrer. Une modification des structures économiques ne peut que correspondre à une remise en cause de structures sociales, à un changement social. Peut-il alors exister une sociologie du développement, ou bien, n'est-ce pas un leurre, ce qui existe et mérite réflexion, n'est-ce pas plutôt une sociologie du changement (social), c'est-à-dire une sociologie générale s'occupant plus particulièrement des phénomènes de changement social ? C'est la question que se posent les sociologues dans les rapports de leur discipline avec le développement.

Celui-ci étant compris comme un progrès matériel d'une (ou de la) société (une avancée technique mesurable par un plus par rapport au passé, un accroissement quantifiable de biens et de services disponibles per capita), progrès ayant en amont et/ou en aval des incidences sociales, il s'agit, comme tout phénomène social, d'un phénomène total dont l'économique ne perçoit que les aspects mesurables, à la manière du spectateur contemplant la partie visible de l'iceberg. Autrement dit, ce n'est pas l'économiste mais le sociologue qui peut répondre avec pertinence à la question de savoir si le développement est ou non un objet scientifique (ou plus exactement la réponse que peut donner l'économiste à cette question n'est pas pertinente parce qu'elle ne nous avance pas).

La notion de développement peut être comprise de diverses façons : comme un phénomène général (et vague), tel le développement des sociétés humaines, et à l'opposé d'un phénomène spécifique (processus de développement/sous-développement), suite d'un constat et effet d'une politique. Les expressions, "politique de développement", "opération de développement" notent en revanche des objets relativement précis ; que peut alors signifier une sociologie du développement à ce propos ? un tel phénomène présente un double aspect : d'une part, il est substantiellement économique (que serait-ce qu'un développement social, politique, culturel ?) ; mais d'autre part, il a des effets sociaux substantiels que résume l'expression "changement social" et qui relèvent de l'étude sociologique du changement. On peut dire que, si l'existence d'une sociologie du développement est contestable, ce qui existe, en revanche ce sont des sociétés en développement qui relèvent d'une étude sociologique. L'analyse des rapports sociaux ne consiste pas, dans de telles sociétés à propos des politiques de développement, de projets ou d'opérations ainsi qualifiées, à s'occuper seulement de la société considérée comme telle, comme un objet délimité de l'extérieur, ni non plus à prendre en considération (seulement) les différentes dynamiques qui l'affectent (dynamiques "du dedans", "du dehors"), (10) mais à la considérer comme "immergée au monde" en intégrant dans l'analyse tout le monde des "développeurs" qui est partie dans les processus de développement (11)

3° - Anthropologie et développement

Le changement de structures impliqué dans la définition des économistes, la prise en considération par les sociologues du couple "développeurs/collectifs à développer" infèrent une dimension anthropologique à propos de laquelle l'ethnologue a à apporter¹². Ce plus repose sur la distinction que l'on fera ici entre l'ethnologue et le sociologue. Reprenons le fil de notre quête. Défini en termes économiques (un accroissement de quantités de biens et de services per capita, plus une modification de structures posée mais incertaine), le développement est sujet d'obligation pour l'économiste. Pour le sociologue, l'objet scientifique est sujet à débat ; c'est le changement social occasionné par une politique, un projet ou une opération de développement qui est objet sociologique ; également les rapports du couple "développeur/collectif à développer", thème d'une sociologie sur le développement. L'ethnologue, en revanche, s'intéresse plus particulièrement aux cultures, aux identités, aux représentations et à leur devenir, et cela, dans leurs expressions renouvelées, leurs transformations. Le développement entraîne des phénomènes d'acculturation. Le culte du P.N.B. (produit national brut) et autres agrégats ou indicateurs ne se célèbre pas seulement dans les temples du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale ; il a aussi des adeptes dans les sphères gouvernementales et administratives des capitales qui n'ont pas trop de soucis pour la culture des sociétés locales touchées par les opérations de développement, et notamment pour les aspects les moins matériels de la culture de ces sociétés : déplacer un habitat ne gêne pas les "développeurs" mais leur fait problème ; que des mythes s'effondrent, mythes fondateurs, mythes d'identification qui disparaissent, les laissent froids, si tant est qu'ils s'aperçoivent de quelque chose.

L'ethnologue-anthropologue se trouve si concerné par ce problème que deux écoles s'affrontent, notamment outre-atlantique où les sciences sociales connaissent des conditions les obligeant à s'imposer dans nombre d'activités : d'où leur dilemme, participer ou ne pas participer. L'anthropologue peut-il être comme le voulait R. Salisbury a social Ombudsman (13) ? Ne faut-il pas alors relire Roger Bastide lorsqu'il parlait d'Anthropologie appliquée ? Dans ce livre déjà ancien (14), Bastide proposait la constitution d'une discipline scientifique distincte de l'"anthropologie générale" au plan théorique, et au plan pratique de "l'acculturation planifiée". Il voyait le développement d'"ethnologues - planificateurs ou d'anthropologues praticiens" ayant pour tâche "la connaissance de l'altération des cultures et des sociétés", "théorique, et non pratique". L'anthropologie appliquée serait distincte de la "recherche opérationnelle" et de la "recherche orientée" : elle serait "la science théorique de la pratique de la manipulation sociale" ; "science d'une pratique ayant un contenu réel et non d'une pratique définie par ses objectifs normatifs" écrivaient les auteurs d'un article militant "Pour une sociologie sur le développement" (15). L'anthropologie appliquée de R. Bastide peut être considérée comme une anthropologie du développement avant la lettre.

4° - Une aventure : l'anthropologie économique

C'est un prolongement inattendu de l'anthropologie, à la convergence logique de plusieurs cheminements :

- le perfectionnement de l'ethnologie économique par le dépassement de l'étude des objets et des outils en une histoire de la culture matérielle et de l'homínisation, puis l'analyse des techniques, de l'action de l'homme sur la nature en termes de travail, de productivité, de système de production et de rapports sociaux (16).

- la prise en considération en sociologie de la dynamique des rapports sociaux notamment utilisée pour l'analyse des situations coloniales et de dépendances (17).

- le développement des études marxistes notamment dans le domaine des sociétés africaines et de leurs rapports avec le marché capitaliste (18).

- la multiplication des études de développement à la faveur des Indépendances et parallèlement au passage, au plan idéologique, de l'anti-colonialisme au tiers-mondisme.

L'intérêt apporté à une anthropologie économique d'inspiration marxiste et souvent historisante (19) est ainsi expliqué :

"S'interroger (...) sur l'apport de l'Anthropologie économique, c'est "aussi reconnaître sa disgrâce.... Après les indépendances, le tiers-mondisme "succède à l'anti-colonialisme chez les générations qui assistent à la fin de "l'empire. Beaucoup d'entre nous partirent avec le sentiment coupable d'une "dette difficile à éponger. Dans ce contexte, une certaine anthropologie "économique marxiste était parée d'un charme moral : instrument scientifique "de la dénonciation de l'Occident colonial, elle confortait notre culpabilité "en même temps que la raison et l'espoir. Car le projet d'Anthropologie "économique française ne fut-il pas d'appliquer les principes de la théorie "marxiste aux nations pauvres, nations prolétaires dont les luttes de "libération devaient être le ferment d'une révolution qui promettait d'être "mondiale ? Mais l'histoire récente est venue démentir la pureté "révolutionnaire que nous prêtions aux anciens opprimés de la colonisation "(...). A trop vouloir démontrer la responsabilité des nations capitalistes..., "nous étions conduits à négliger, et bien souvent à nier, leur propre "autonomie, leur dynamique ou leurs contradictions internes" (20).

Cette anthropologie économique, avec ses différents courants, a pu apparaître comme une science du développement parce qu'elle prétendait être une science de l'évolution des sociétés. Tant que la notion de développement était considérée comme un phénomène général, l'illusion pouvait se maintenir, alors que devenant un objet précis (politique ou opération), elle révélait son incapacité à fournir des outils concrets d'analyse. Que ce soit en France ou aux Etats-Unis, l'anthropologie économique a connu un déclin (passager ?) et l'on a assez souvent admis, sur la base d'itinéraires personnels de recherches, qu'elle s'était résolue en anthropologie historique, voire en histoire économique. Ne peut-on penser

également, dans la mesure où l'étude des phénomènes de développement requiert une approche inter-disciplinaire, que l'édification d'une anthropologie du développement constitue un dépassement mais aussi une suite logique de l'anthropologie économique, de son objet et de ses méthodes ? Que reste-t-il alors de la question posée : du développement pris comme objet scientifique ?

Peut-être faut-il revenir sur le sens à accorder à l'expression "objet scientifique". Comme l'écrit Ph. Couty (21), le mot objet est équivoque et renvoie à deux questions : celle de la manière de penser et représenter le développement pris comme "suite historique de transformations sociales et économiques dotées d'un sens, c'est-à-dire conduisant de période en période à des situations meilleures" ; et celle des manipulations scientifiques qui permettraient d'obtenir "ce que certains agents, liés le plus souvent à la puissance publique, entendent instaurer par des interventions concertées" (op. cit. p. 55). Qu'apportent alors, en réponse à ces deux questions les instruments de lecture et d'analyse des réalités sociales dont nous avons essayé de montrer les capacités relatives ? .

S'agissant de la première, on a montré que c'est moins le développement que les changements sociaux qu'il crée, la production d'inégalités par exemple, qui relèvent d'un traitement scientifique et je renvoie, à ce point, à toute la sociologie de la dynamique sociale. A la seconde répond cette sociologie "sur" le développement, qui transforme l'étude des interventions en la prise en considération de la totalité "développeurs" -collectifs "à développer" (22). L'anthropologie économique, que sa situation au carrefour de la sociologie de l'économie, de l'histoire et de la géographie humaine (23) met assez à même de saisir les faits sociaux totaux que sont les phénomènes de développement constitue un cadre trop large pour cerner leur spécificité dans le champ des évolutions sociales et économiques. On pourra faire la même observation à la géographie humaine générale, d'où, d'ailleurs, la publication de travaux qui se veulent plus spécifiques sur la géographie du développement (ou du sous-développement et la géographie du Tiers-Monde). Une anthropologie du développement s'inscrit, par rapport à l'anthropologie économique, dans une relation analogue, le mot "anthropologie" étant pris bien sûr dans un sens large et incluant naturellement la sociologie "sur" le développement dont nous parlions plus haut. On peut penser ainsi qu'une anthropologie des phénomènes de développement, prenant en compte la dimension de totalité de ces phénomènes, et par là échappant du fait de sa mise en cause des rapports Nord-Sud à l'accusation d'"entomologisme" évoquée d'entrée est à faire, et est d'ailleurs en voie de se faire (24).

NOTES

- (1) - BALANDIER G. (sous la direction de), 1956, Le Tiers-Monde, sous-développement et développement, Paris, P.U.F., coll. "Cahiers de l'Institut national d'Etudes démographiques".
- (2) - Voir le n° de la Revue Tiers-Monde, 1982, t. XXIII, n° 90, avril-juin, et notamment AUBERTIN C., CABANES R., CHAUVEAU J.-P. et alii, Histoire de Développer..., pp. 297-344. D'où l'intérêt de quelques textes précurseurs :
 AMSELLE J.-L., 1977, Sur l'objet de l'Anthropologie, Cahiers Internationaux de Sociologie, LVI.
 AUGER M., 1972, Sous-Développement et Développement : terrain d'étude et objet d'action en Afrique francophone, Africa, XLII, n° 3, pp 205-216.
- (3) - Voir par exemple : PERRIN J.-Cl., 1962, Essai sur le développement économique de la région de Tananarive, in Cahiers de l'Institut de Science économique appliquée, Paris, I.S.E.A., Série F, n° 17, 121, n° spécial "Madagascar, Etudes et perspectives économiques", IX, pp 213-273.
- (4) - Les termes "underdeveloped countries" figure dans le point IV d'un discours du président des Etats-Unis Harry Truman en 1947. Dès 1949, l'expression est passée dans le langage des économistes (cf. H.W. SINGERS, 1949, Economic Progress in Underdeveloped Countries, cité in G. MYRDAL, 1956, An International Economy, New-York, trad. fr. 1958 : Une économie internationale, Paris, P.U.F., p. 2 et note infra paginale 1).
 Le mot "développement" est employé en 1949 par Paul Prebisch (El desarrollo económico de la America latina y algunas de sus principales problemas, CEPAL, multigraph).
- (5) - ROBINEAU Cl., 1985, La notion de développement in J. CHIAPPINO, B. GERARD et alii, Recherches et/ou Développement, Paris, n° spécial de l'AFA (Association française des Anthropologues, Maison des Sciences de l'Homme), Bull. n° 20, pp. 25-31.
- (6) - La croissance est définie par Fr. Perroux comme "un accroissement durable de la dimension d'une unité économique..." (Revue Tiers-Monde, 1966, p.239).
 Le développement est la combinaison des changements (...) d'une population qui la rendent apte à accroître (...) son produit réel (ibid.).
- (7) - GUILLAUMONT P., 1985, Economie du Développement. 1/Le sous-développement, Paris, P.U.F., coll. "Thémis. Sciences économiques", 464 p., p. 49.

- (10) - Le crédit dans la société haoussa était une institution ancienne liée au cycle agricole (crédit de soudure de 3-4 mois à taux très élevé, 100 % ou plus). Cette pratique du crédit bénéficia à quelques commerçants disposant de capitaux et fut un mode d'accumulation important, elle donnait de la cohésion aux réseaux commerciaux, les commerçants africains accordant de nombreux crédits et donnant des présents aux paysans tandis qu'ils se rendaient débiteurs des maisons européennes, pour de grosses sommes à des taux d'intérêt très faibles, à cause de la concurrence. En outre, et à cause parfois de leur mauvaise gestion et de "leur pratique ostentatoire de cadeaux", ils se trouvaient fortement endettés, mais faute de répondant personnel, les prêteurs européens n'avaient d'autre ressource que de les garder (voire de leur prêter à nouveau) de façon à récupérer leurs créances (GREGOIRE, p. 81).
- (11) - Dans la pyramide commerciale qui va de l'import-export au paysan, il y a place pour un commerce libano-syrien (qui apparaît à partir de 1935). Ces commerçants qui connaissent souvent la langue haoussa sont plus proches du commerce africain que les Européens (GREGOIRE, p. 80). Il est possible ainsi qu'ils aient fait école.
- (12) - Les Alhazai font partie de réseaux dont la tête est en Nigeria : ont en ce pays des uban-gida ("patrons") qui fournissent les capitaux, les Alhazai ayant au Niger la responsabilité administrative des opérations.
- (13) - Produits agricoles et d'élevage au Niger contre produits alimentaires, tissus et habillement, matériaux de construction, matériel mécanique de Nigéria.
- (14) - Différences de prix des produits entre les deux pays, favorisées par les conditions locales différentes et les politiques différentes des deux pays ; jeu sur les différences de cours officiel et officieux entre monnaies.
- (15) - GREGOIRE (p. 193) regroupe en 3 catégories (je dirai "gros", "moyens", "petits") les Alhazai de Maradi, (soit 4 pour la première, 15-20 pour la seconde, environ une cinquantaine pour la dernière, ce qui donne un effectif approximatif de 70 à 75).
- (16) - La nationalisation du commerce a échoué à 4 organismes (office, sociétés d'économie mixte, organisme coopératif). Le secteur secondaire a sécrété à Maradi 2 sociétés d'économie mixte qui ont toute deux fermé leurs portes, 2 sociétés privées formées de Nigériens à l'initiative d'une mission américaine, dont une a été fermée depuis, 2 sociétés formées avec des capitaux nigériens d'origine libanaise, 3 sociétés (également privées) formées de capitaux d'origine étrangère. A ajouter une société d'économie mixte de transport. Soit 5 organismes publics ou para-publics et 6 sociétés privées. Les Alhazai ont des capitaux dans les sociétés para-publics (GREGOIRE, pp. 86-91, 94-99, 110, 113-117, 126-128, 138, 154-160). Voir tableau joint.

- (17) - S'inscrivant en contrepoint d'une ethnographie peu sensible à l'étude du changement social, cette sociologie fortement marquée par les travaux de G. Balandier formera des générations de chercheurs attachés à l'étude des transformations sociales en relation avec l'expansion capitaliste et industrielle pendant et après la période proprement coloniale. L'anthropologie économique marxisante consistera dans l'application des concepts originellement marxistes de modes et rapports de production et de formations sociales à la dynamique sociale dégagée par la "sociologie africaniste".
- (18) - L'évolution des études marxistes conduit, à la charnière des années soixante, à une nouvelle réflexion sur "le mode de production asiatique" et de là, sur les modes et les rapports de production, les formations sociales, les contradictions à l'intérieur des modes de production, et le passage d'une formation sociale à une autre.
- (19) - MONIOT H., 1976, En France : une anthropologie d'inspiration marxiste, in L'Anthropologie économique. Courants et problèmes, sous la direction de Fr. Pouillon, Paris, François Maspéro, pp. 33-56.
- (20) - DELAUNAY D., 1985, Du nombre et de la richesse des hommes, in : Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM ; Journées d'étude des 13 et 14 décembre 1984, Actes de ces Journées préparés par Ph. Couty, M. H. Durand et alii, Paris, Editions de l'ORSTOM, coll. "Colloques et Séminaires", pp. 21-29 (Texte cité pp. 21-22).
- (21) - COUTY Ph., 1986, Figures et pratiques de développement : l'artilleur et le tisserand, in : Terrains et perspectives, Colloque international sur l'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement, Paris, 27-29 novembre 1987, vol. III, pp. 55-70.
- (22) - AUBERTIN, CABANES, CHAUCHEAU et alii (op. cit.).
- (23) - ROBINEAU Cl., 1984, Tradition et modernité aux îles de la Société. Livre I : Du Coprah à l'Atome, Paris, ORSTOM, coll. "Mémoires", n° 100, p. 22.
1985, Plaidoyer pour une anthropologie économique in : Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM, op. cit. p.118.
- (24) - BARE J.-Fr., 1986, Organisation et actions des institutions financières du développement. Rapport de mission en Tunisie (22/09/86 au 12/10/86), ORSTOM, Département H, Equipe "Economics en transition", multigr., 26 p.

Département H

« Conditions d'un développement indépendant »

ECONOMIES EN TRANSITION

Secteur informel, développement agricole
et macro-économie,
anthropologie du développement

MAI 1987

CRSTOM

213, rue La Fayette
75480 Paris Cedex 10
☎ : 48.03.77.77